



ENQUÊTE JURIDICO-INFORMATIQUE

Qu'est-ce que c'est?

Une enquête juridico-informatique (digital forensics investigation) s'avère extrêmement utile pour démontrer qu'un incident de sécurité informatique présumé (action illégale, non autorisée ou inacceptable), impliquant un système ou un réseau informatique, a eu lieu. Cette enquête peut fournir des preuves admissibles en Cour.

Si vous avez un besoin pour une enquête juridico-informatique, sachez que **Gardien Virtuel** possède une équipe d'expérience avec des experts certifiés GIAC - CFA (Global Information Assurance Certification - Certified Forensics Analyst) qui sont en mesure de livrer des opinions techniques pointues tout en restant neutres et objectifs. Nous pouvons donc vous aider à obtenir les preuves que vous recherchez en respectant les règles de l'art d'une enquête juridico-informatique.

LES OBJECTIFS

Pour réussir une enquête juridico-informatique, **Gardien Virtuel** se fixe certains objectifs de base. En voici quelques uns :

- Assister l'entreprise-cliente à solutionner ses problèmes de sécurité;
- Confirmer ou infirmer s'il y a bien eu un incident;
- Établir des contrôles pour retrouver et manipuler de l'information sensible;
- Protéger les droits à la vie privée établis par les lois, chartes et politiques;
- Minimiser les interruptions d'opération de l'entreprise pendant l'enquête;
- Permettre une action en justice contre les intrus si tel est le but de la démarche entreprise;
- Fournir des rapports exacts et des recommandations utiles et précises;
- Protéger la réputation de l'entreprise et de ses actifs;
- Éduquer les responsables;
- Prévenir les intrusions futures en continuant d'améliorer les politiques informatiques et l'éducation du personnel en prenant comme exemple certain incident passé.

QUELQUES EXEMPLES

Tous les cas d'enquêtes ne se rendent pas en justice. Parfois, une entreprise veut simplement récupérer des données importantes sur le poste-client d'un employé rébarbatif, ou vérifier si un incident soupçonné a effectivement eu lieu. Voici quelques autres exemples d'incidents pour lesquelles une enquête juridico-informatique menée par **Gardien Virtuel** pourrait vous aider à obtenir des preuves :

- Vol de secrets corporatifs;
- Envoi massif de pourriels, harcèlement, extorsion etc;
- Entrée non autorisée dans les systèmes de l'entreprise;
- Détournement (données, informatiques, actifs, etc.);
- Possession et propagation de matériel pornographique;
- Tremplin pour attaque sur un autre système.

Faites-vous face à un des incidents ci-dessus ?

Contactez-nous dès aujourd'hui pour une évaluation gratuite de vos besoins !

